



© JEAN-FRANCK ANSELME

A la demande de la SNCF, la Ville de Bizanos procède à l'élagage des arbres situés près de la voie ferrée. Sécurité avant tout !

BOSDARROS Une formation à l'ennéagramme

L'association Epoké organise une formation à l'ennéagramme les 4 et 5 février prochains. Cette formation est reconnue, agréée et une facture peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Elle s'adresse aux personnes désireuses de mieux se connaître ou de mieux comprendre ses proches. Elle peut intéresser également tout professionnel travaillant en relation avec autrui dans le domaine du coaching ou du management. Renseignements et inscriptions avant le 31 décembre au 06 62 27 68 41.

OFFICES RELIGIEUX

Paroisse Saint Christophe des coteaux → Mercredi 21 décembre, célébration pénitentielle à 19h à Gan. Samedi 24 décembre veillée de Noël et célébration à 19h30 à la maison pour Tous à Gan. Dimanche 25 décembre à 10h30 messe à Gan.

municipal s'est ensuite penché sur l'ordre du jour et notamment le fait que la communauté d'agglomération de Pau demande, pour couvrir

que le conseil municipal de Billère demande donc que toutes les mesures soient prises (...) pour assurer la diffusion de l'édition locale (...) information qui s'inscrit (...) dans une mission de service public ». Cette motion et celle concernant la situation à Alep ont été votées à l'unanimité.

cernant l'autorisation de dépenses préalables au vote du budget primitif (Patrick Cléris - procuracy pour Didier Doassans - a voté contre).

MAZÈRES-LEZONS

Une mairie bientôt plus pratique

En cette fin d'année, Monique Sémavoine, maire de Mazères-Lezons, accompagnée des élus municipaux, a visité les chantiers en cours sur la commune, particulièrement les travaux engagés pour la digue et ceux effectués au sein de la crèche et à la mairie.

Pour ce qui concerne la rénovation de la mairie, les travaux de construction et d'aménagements du nouveau bâtiment attendant à l'ancien dépôt, qui servait dans le passé de lieu de rangement, sont achevés.

Un nouvel accueil en janvier

Au rez de chaussée, on trouve maintenant un espace réservé à l'accueil du public, le bureau de réception des usagers, une pièce qui va servir au dépôt des archives courantes ainsi qu'un local débarras et un local sanitaire. Un escalier permet d'accéder au 1^{er} étage de cette partie dans laquelle sera installé le bureau du directeur général des services ainsi qu'une salle de réunion. Tous les travaux réalisés au rez-de chaussée seront achevés pour cette fin du mois de décembre.



En compagnie des élus, Mme la maire a visité le chantier de la mairie. © JEAN-PIERRE LAPLACE

Dès le début de l'année 2017, le public sera ainsi reçu dans ces nouveaux locaux, et n'aura plus à monter les marches pour accéder au secrétariat de mairie.

Mieux adaptée

Les travaux vont également s'intensifier dans la partie ancienne de la mairie, avec notamment la rénovation au rez-de chaussée de la salle du conseil municipal et des mariages. Il sera ensuite procédé à la démolition de l'imposant esca-

lier qui permettait d'accéder au 1^{er} étage, à l'aménagement du bureau du maire, d'une salle de réunion, d'un lieu d'archivage et d'un local toilette. Il y aura aussi, sur l'ensemble de la bâtisse, la pause de nouvelles huisseries et de volets coulissants, la réfection de l'installation électrique et des menuiseries, la pose des revêtements et les peintures des murs extérieurs et intérieurs. Courant 2017, les villageois disposeront d'une mairie pratique, accueillante et mieux adaptée.

BIZANOS

Permis d'accélérer ?



La limitation à 30km/h prend fin quelques mètres avant le feu... © JEAN-FRANCK ANSELME

Le centre-bourg de Bizanos est désormais limité à 30km/h et, curieusement, à la fin de la rue Georges Clemenceau, au niveau de l'Eglise St Magne, alors qu'il reste quelques dizaines de mètres avant le feu tricolore, la limitation 30 est supprimée. Ce que la quasi-totalité des usagers interprète par « Accélère, tu auras le vert ! ».

L'attention du maire André Arribes avait été attirée par un usager lors d'une réunion publique et celui-ci en avait pris note. Le premier magistrat avait dit que rien n'était figé, ... sauf que maintenant, c'est scellé dans le béton.

Il y a déjà eu quelques tôles froissées depuis cette signalétique...